

SAI Babillages

Projet d'établissement



En jeux
d'enfance

Adresse postale : 14 rue du Vieux Bourg

29850 Gouesnou

Siège Social : Parc d'Innovation de Mescoat

29800 Landerneau

Tél. : 02 98 47 90 39

www.enjeuxdenfance.fr

Sommaire

Sommaire	1
Préambule	3
Établissement	3
Historique.....	3
Le projet d'établissement	4
Les missions de la structure et la finalité de notre travail	4
Les valeurs qui nous animent	5
Les moyens dont nous disposons.....	6
Le projet d'accueil	8
Les prestations d'accueil proposées.....	8
Les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques.....	8
Les compétences professionnelles mobilisées.....	9
La fonction de direction de la structure :.....	9
La continuité de la fonction de direction et de service :.....	9
La référente santé et accueil inclusif :.....	10
La professionnelle de santé.....	10
L'éducatrice de jeunes enfants.....	10
L'assistante maternelle	10
La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.	12
L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP).....	12
La formation.....	12
L'apprentissage	13
Le projet éducatif	14
Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants	14
Cadre et accueil	14
1. Familiarisation.....	14
2. Ages mélangés.....	16
Eveil de l'enfant.....	16
1. Le jeu libre	16

2. Les activités dirigées :.....	17
3. La motricité libre	18
4. Le doudou ou l'objet transitionnel	19
Les temps forts de la journée	20
1. Le sommeil	20
2. Les repas.....	20
3. Les soins d'hygiène et l'acquisition de la continence.....	21
L'accueil.....	22
1. La référence	23
2. La place des professionnelles	23
L'éveil culturel et artistique du jeune enfant.....	24
Les actions favorisant l'égalité filles-garçons.....	27
Le projet social et le développement durable.....	28
Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs	28
LA POLITIQUE PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE.....	28
Le profil social des familles accueillies au sein du SAI :	30
Les partenaires	31
Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche	32
Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles.....	32
L'inscription de la structure dans un projet de développement durable	33

Préambule

Établissement

Nom : SAI Babillages

Adresse : 1 rue Vivaldi 259200 Brest

Téléphone : 02.98.38.89.31

Mail : babillages@enjeuxdenfance.fr

Type de structure : crèche familiale

Nombre de places : 25 enfants

Horaires et jours d'ouverture : du lundi au vendredi. L'agrément des assistantes maternelles permet un accueil sur des horaires élargis. Des accueils le week-end et jours fériés peuvent être envisagés. Le service est fermé 34 jours pour les congés annuels de l'assistante maternelle, trois journées correspondant à des journées pédagogiques.

Historique

Comment est né le SAI ?

En 2015, suite à un diagnostic sur l'accueil de jeunes enfants concernant ses services et à évaluation des besoins de familles salariées, le CHRU de Brest a pris la décision de fermer sa crèche familiale et lance un appel d'offre avec la demande suivante :

- Réservation de places en crèche pour les enfants de 0 à 3 ans, des salariés du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Brest pour la totalité de la durée du marché.

- Pour l'ensemble des places réservées, le titulaire s'engage à proposer de l'accueil collectif et de l'accueil familial, en fonction des besoins exprimés par les parents.

Le pôle Petite Enfance EN JEUX D'ENFANCE de l'Association Don Bosco a répondu à ce marché en proposant l'ouverture d'un service d'accueil Individuel (aux domiciles d'assistants maternels), d'une capacité d'accueil de 10 places et également d'une micro-crèche d'une capacité d'accueil de 10 places. Ainsi les familles pourront disposer d'une offre d'accueil avec des horaires élargis, mixer les 2 accueils si elles le souhaitent.

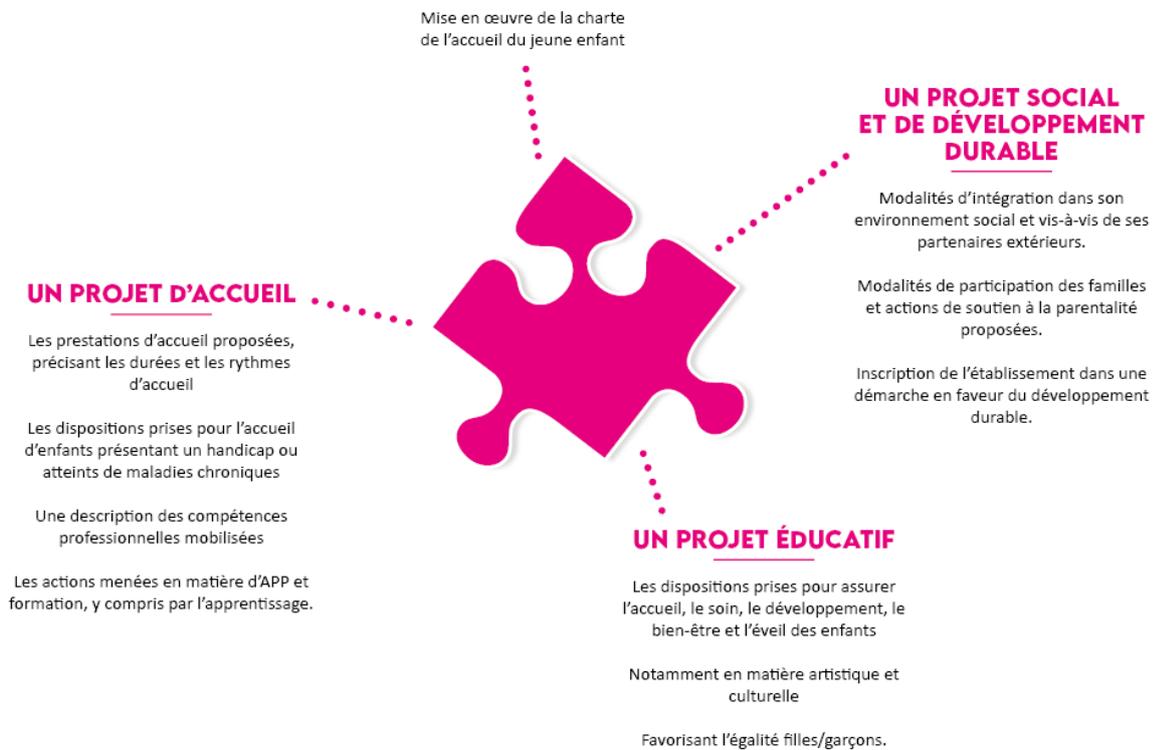
Sur Brest, la rive droite dispose de bien moins d'équipement petite enfance que la rive gauche, c'est pourquoi il nous a semblé intéressant de positionner un service dans ce quartier résidentiel et verdoyant proche du CHRU.

Le 4 janvier 2016 : Ouverture du SAI Babillages avec des assistantes maternelles et de la micro-crèche Liane Mozère.

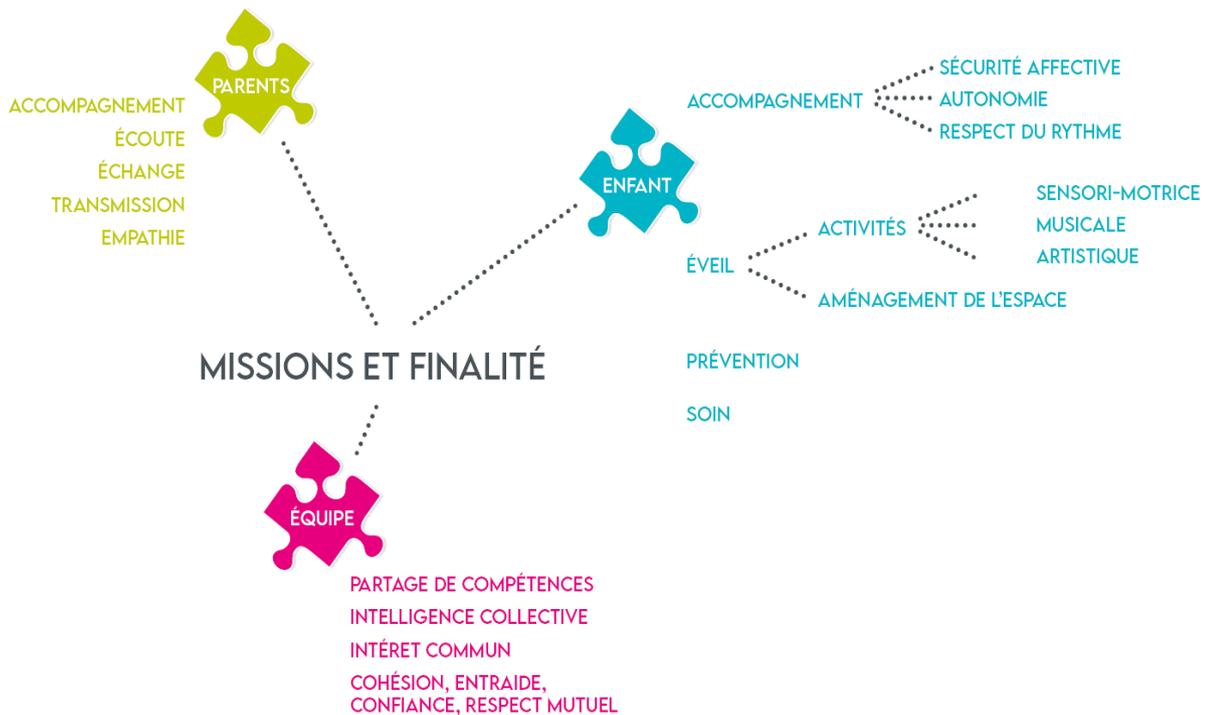
Par ce projet, nous restons donc dans notre mission d'adaptation aux besoins des familles, de décloisonnement des modes d'accueil et de professionnalisation des assistants maternels.

Le service propose également des places à d'autres employeurs réservataires.

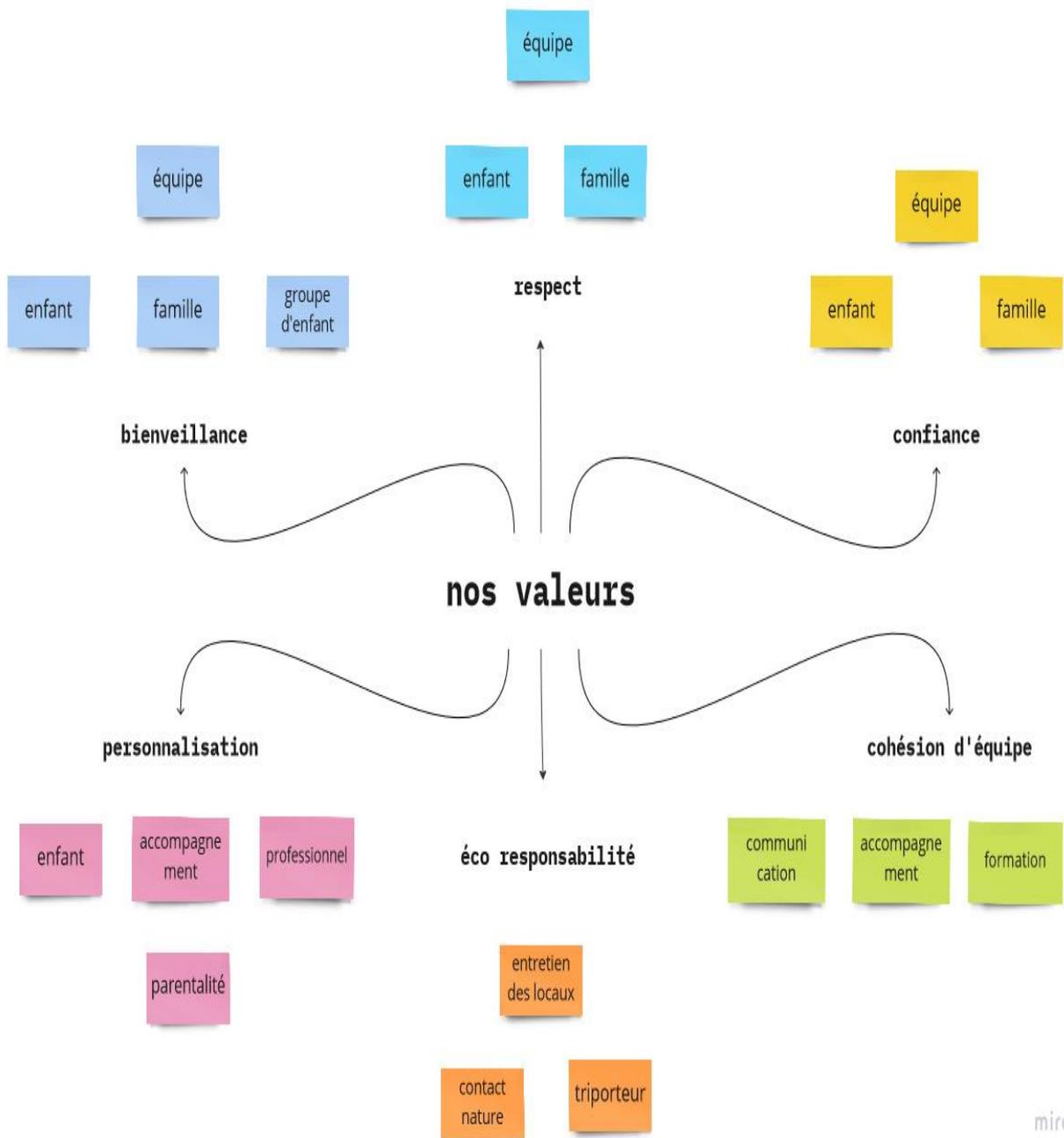
Le projet d'établissement



Les missions de la structure et la finalité de notre travail



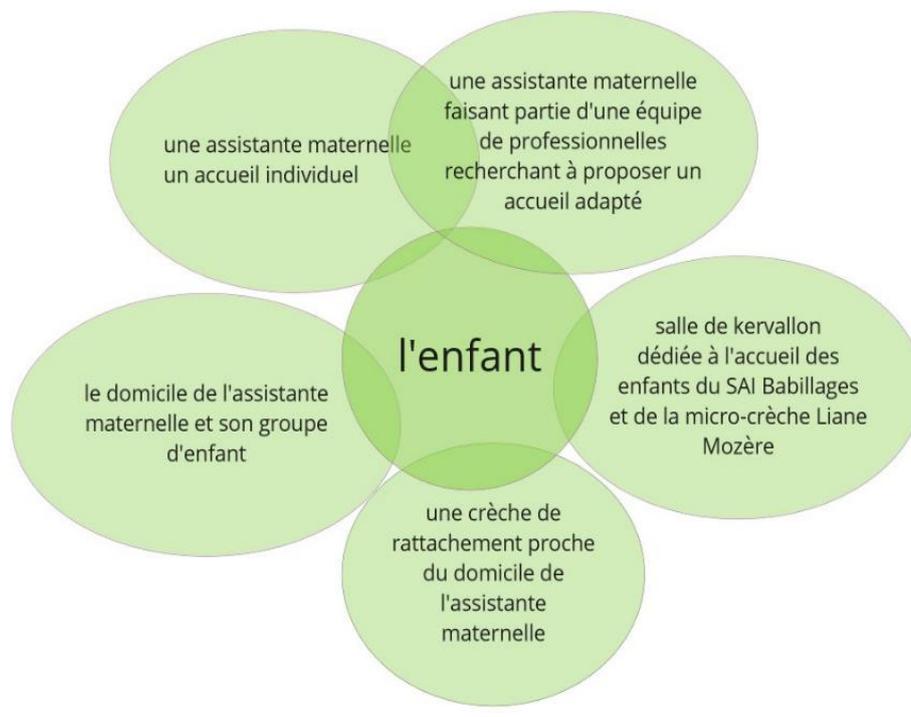
Les valeurs qui nous animent



miro

Les moyens dont nous disposons

Le Service d'Accueil Individuel, c'est quoi ?



« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil » ?

Le SAI combine les avantages de l'accueil individuel (assistantes maternelles) et collectif (temps en commun dans la salle de Kervallon ou dans la crèche de rattachement). Les horaires d'accueil sont adaptés au besoin de chaque famille sur des horaires qui peuvent être très modulés et atypiques : tôt le matin, tard le soir, le weekend, les nuits. Il permet un accueil répondant ainsi aux horaires élargis des parents d'enfants qui travaillent dans une entreprise ayant conventionné avec « En Jeux d'Enfance ».

7 assistantes maternelles qui accueillent les enfants à leurs domiciles sur Brest (quartiers Europe, Kérinou, Saint-Pierre, La Cavale Blanche), sur Guilers et Plouzané.

Une équipe pluri professionnelle accompagnent les assistantes maternelles, les enfants et les familles au sein du SAI Babillages. Elle est composée de 10 professionnelles : 7 assistantes maternelles, 1 éducatrice de jeunes enfants, 1 infirmière –puéricultrice et 1 directrice.

Le Service d'Accueil Individuel (SAI) Babillages offre 25 places en accueil régulier, occasionnel et d'urgence pour des enfants de 2 mois et demi à 4 ans.

Au quotidien :

Les enfants sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle et profitent de temps collectifs dans une salle agréée par la Protection Maternelle et Infantile au sein du foyer de Kervallon situé 1 rue Vivaldi à Brest.

Cette salle située au 1^{er} étage (accès par un ascenseur) se compose :

- D'une pièce de vie claire et spacieuse comprenant un espace pour les plus petits et permettant des activités variées
- Un rangement pour le matériel facilement accessible pour les assistantes maternelles
- Une salle de change (plan de changes et point d'eau à hauteur d'adultes, toilettes et lavabo à hauteur des enfants)



Le projet d'accueil

Les prestations d'accueil proposées

- ✓ **L'accueil est régulier** lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Il fait l'objet d'un contrat entre le SAI babillages et les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles anticipé à l'avance.
- ✓ **L'accueil est irrégulier** quand les besoins en heures d'accueil sont connus mais non anticipables du fait des obligations professionnelles des parents (plannings tournant, horaires atypiques, intérim...)
- ✓ **L'accueil est occasionnel** lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents
- ✓ **L'accueil est exceptionnel** ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés.

Les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques

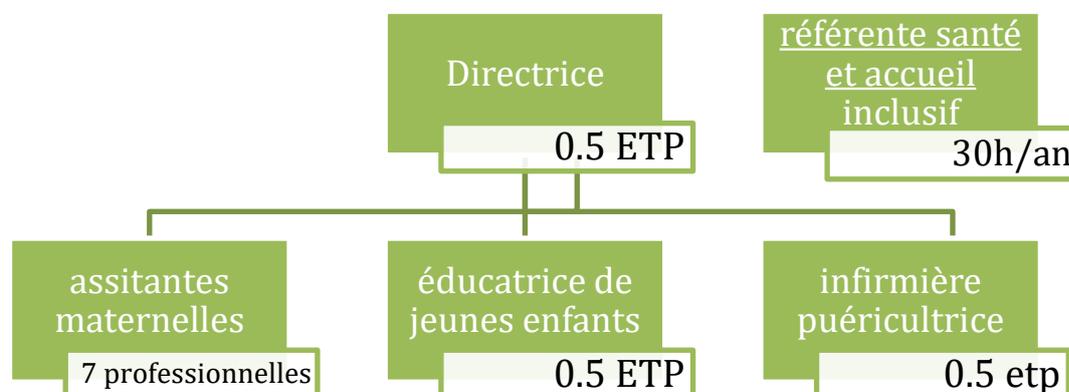
Le service favorise l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique dans un cadre sécurisé et adapté. Une priorité leur est donnée pour leur admission. Il ne s'agit pas simplement d'intégrer des enfants en situation de handicap parmi les autres ; il s'agit de les accueillir dans les meilleures conditions, dans leur intérêt mais aussi celui des autres enfants et des professionnelles.

Les modalités de l'accueil de l'enfant sont discutées avec la famille, le médecin de l'enfant, le référent santé inclusif, l'assistante maternelle et l'équipe de direction. Ceci permet d'établir un Projet d'Accueil Individualisé.

L'assistante maternelle, la puéricultrice et / ou l'éducatrice de jeunes enfants sont en relation avec les partenaires médico-sociaux afin d'assurer la continuité du suivi. Un membre de cette équipe participera à tout entretien et toute rencontre permettant la meilleure prise en charge de l'enfant et le suivi du PAI.

La prise en charge paramédicale des enfants peut se faire au domicile de l'assistante maternelle.

Les compétences professionnelles mobilisées



La fonction de direction de la structure :

Elle assure la responsabilité de l'organisation générale de la structure : elle pilote le projet global de l'établissement, organise le travail de l'équipe, développe les compétences individuelles et collectives du personnel, favorise la communication interne et externe, gère l'activité de la structure, assure la gestion administrative et financière et initie le travail de partenariat et de réseau.

Plus concrètement, elle met en œuvre et développe le projet d'accueil, éducatif et social et de développement durable, garantit l'application des modalités du règlement de fonctionnement et la cohérence entre les pratiques professionnelles et le projet éducatif et pédagogique. Elle est chargée de garantir la qualité de partenariat avec les acteurs locaux du territoire et de contribuer au développement du projet coopératif.

Par ailleurs, elle assure le soutien et le dynamisme de la participation parentale en développant la coopération parents/professionnels.

Temps de travail de la direction : 0.5 ETP

La continuité de la fonction de direction et de service :

En l'absence de la personne habituellement chargée des fonctions de direction, la continuité de ces fonctions est assurée par une personne présente dans le service diplômée ou disposant d'une expérience professionnelle d'une année auprès de jeunes enfants. Une procédure des modalités de la continuité de direction est affichée dans le bureau de la direction.

Conditions de suppléances :

- Absence de la direction à la crèche
- Direction pas joignable (réunion, formation,)

La personne chargée de la continuité doit être à même de répondre aux demandes des familles, modifier les plannings des enfants, relever les présences/absences enfants, accueillir un enfant en occasionnel et urgence (et en établir l'inscription), proposer une fiche de pré-inscription, adapter en urgence le planning des professionnels, répondre aux besoins de remplacement en urgence (DAT ou CDD), initier les commandes (repas, couches, buanderie), appliquer les protocoles, formuler une demande urgente d'intervention de travaux, assurer la continuité du projet d'établissement .

En cas de question nécessitant l'intervention d'un cadre de la direction générale, les membres de l'équipe de direction d'En Jeux d'Enfance sont identifiés et leurs coordonnées inscrites sur un document affiché dans le bureau de la direction et communiqué à l'équipe.

La référente santé et accueil inclusif :

De formation infirmière-puéricultrice (Niveau 6), la référente Santé et Accueil inclusif intervient dans chaque crèche. Elle travaille en collaboration avec les professionnels de Santé, les services de PMI et les autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Elle peut avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de l'enfant. Son temps de travail, ses jours et ses heures de présence, ses coordonnées ainsi que toutes ses missions font l'objet d'un protocole. (Protocole 7).

Temps d'intervention : 30H par an

Les professionnelles d'encadrement des enfants :

La professionnelle de santé :

De formation infirmière-puéricultrice (Niveau 6), la professionnelle de santé accompagne les assistantes maternelles, les enfants et leurs familles en matière de santé physique et affective, de prévention et d'accueil inclusif, notamment dans l'application des protocoles. Elle est le relai des préconisations de la référente santé et accueil inclusif auprès de la Direction et du reste de l'équipe.

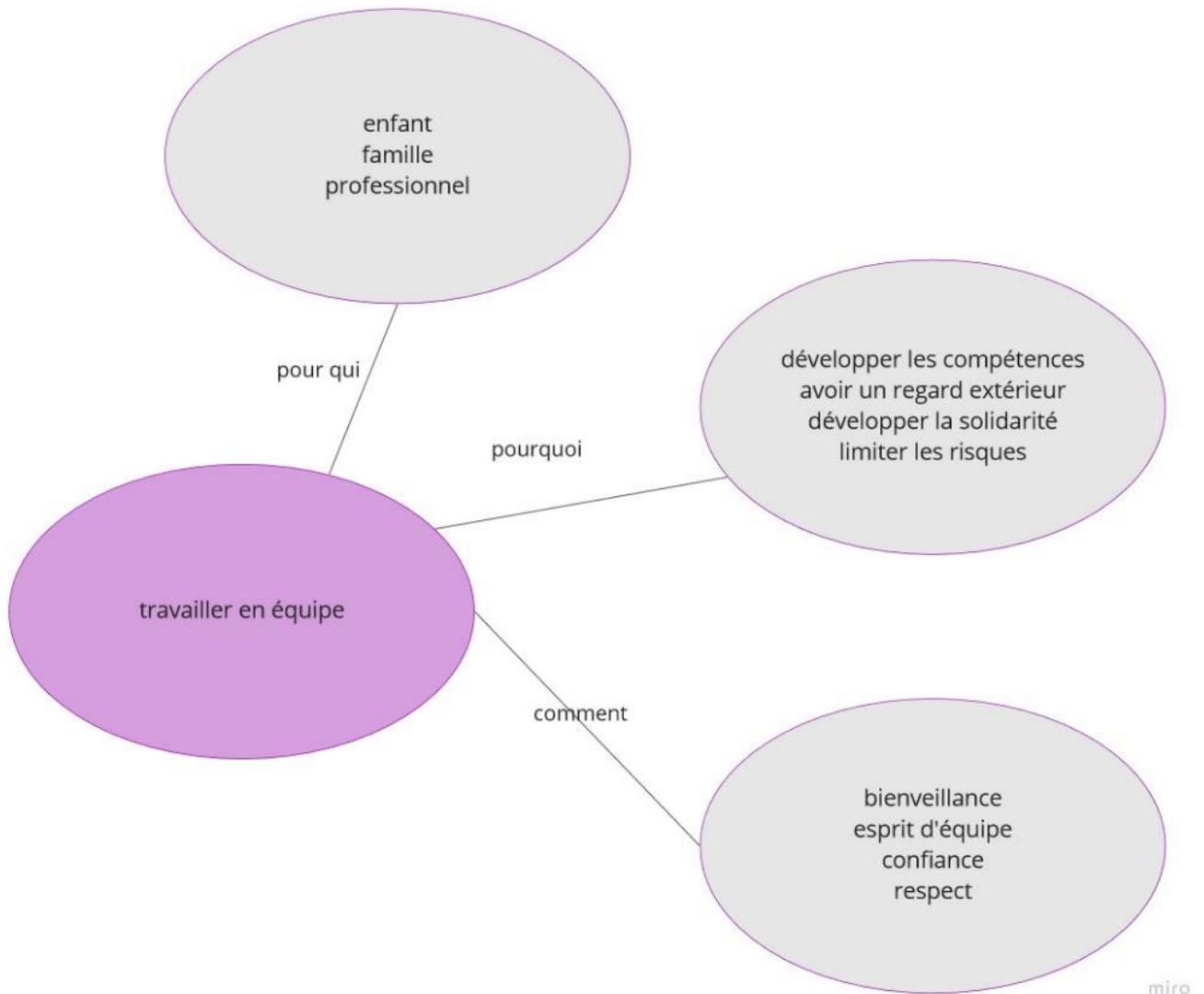
L'éducatrice de jeunes enfants :

titulaire du diplôme d'éducateur de jeunes enfants. Elle accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Elle Accompagne les assistantes maternelles à leur domicile en termes d'aménagement de l'espace, de choix de jeux... Avec la puéricultrice, elle propose des activités variées et adaptées aux enfants accueillis. Elle accompagne les familles (parentalité)

L'assistante maternelle :

agrée par la Protection Maternelle et infantile (formation faite et validée) Elle accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement physique et affectif et assure les soins de nursing. Elle propose un environnement d'éveil propice et des jouets adaptés aux enfants accueillis. Elle travaille en co-éducation avec les familles.

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »



La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.

Des temps de concertation permettent à l'équipe de créer une réelle dynamique de groupe, une cohésion indispensable pour le bien-être des enfants.

- Des réunions d'équipe se déroulent une fois par mois, en dehors de l'accueil des enfants pendant 2 h.
- Une journée pédagogique permet à l'équipe d'approfondir ou d'aborder des sujets en lien avec le projet du service.
- Une journée sous forme de forum permet de regrouper tous les professionnels d'En Jeux d'Enfance autour d'un thème commun. Il est organisé tous les ans en deux temps : conférence débat sur une problématique commune le matin, temps d'échange l'après-midi entre pairs.

L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP)

L'ensemble de l'équipe du SAI Babillages bénéficie de quatre séances d'Analyses de Pratique Professionnelle (APP) par an. Elles se déroulent durant 1h30 en dehors des heures d'accueil des enfants. L'animation se fait par un professionnel ayant une qualification requise sans lien hiérarchique.

L'APP a pour but de :

- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents.
- Apporter un soutien dans la gestion de conflits entre membres de l'équipe.
- Professionnaliser ses pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations.

Des analyses de la pratique managériale à l'initiative du siège d'En Jeux d'Enfance sont planifiées pour l'ensemble des directions des structures de la SCIC.

La formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

La SCIC En Jeux d'Enfance a son propre organisme de formation certifié Qualiopi. Des formations individuelles sont proposées au cours de l'année à l'ensemble des salariés. Grâce à un catalogue élaboré en fonction de leurs besoins de formation, l'assistante maternelle qui le souhaite se voit attribuer au minimum une formation par an qu'elle choisit selon son envie. Cela favorise la remise en question, la professionnalisation, l'ouverture vers de nouvelles pratiques, ce qui permet de créer une dynamique et un travail de qualité quant à la prise en charge de l'enfant et de sa famille.

L'apprentissage

L'apprentissage est un mode de formation par alternance, ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans. Il associe une période de formation théorique (en centre de formation) et une formation pratique en entreprise. Il permet aux jeunes d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience. Durant toute la durée de son apprentissage, l'apprenti est suivi par un maître d'apprentissage de formation à minima équivalente au diplôme recherché par l'apprenti. Une formation de maître d'apprentissage a été proposée à l'ensemble des tuteurs pour accompagner au mieux les apprentis. Le SAI Babillages est ainsi susceptible d'accueillir des apprentis. Cette démarche vise également à pallier la pénurie de professionnels à laquelle l'ensemble de notre secteur fait face actuellement.

Le projet éducatif

Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille »

Cadre et accueil

L'enfant est un être unique, un citoyen en devenir, ayant une identité liée à sa culture et son histoire, faisant partie d'une famille et s'inscrivant dans une société. Nous l'accueillons jour après jour dans sa globalité, de façon chaleureuse et personnalisée en prenant en compte ses besoins, attentes et capacités. Nous veillons au respect de ses rythmes. Nous lui proposons un environnement adapté et stable, où il peut s'exprimer, créer, jouer, grandir en toute sécurité, favorisant son autonomie et protégeant son intimité.

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. Nous travaillons en collaboration avec ses parents car l'enfant a besoin de continuité dans son existence.

La progression dans la prise de contact est donc importante afin que l'enfant, sa famille et l'assistante maternelle apprennent à se connaître.

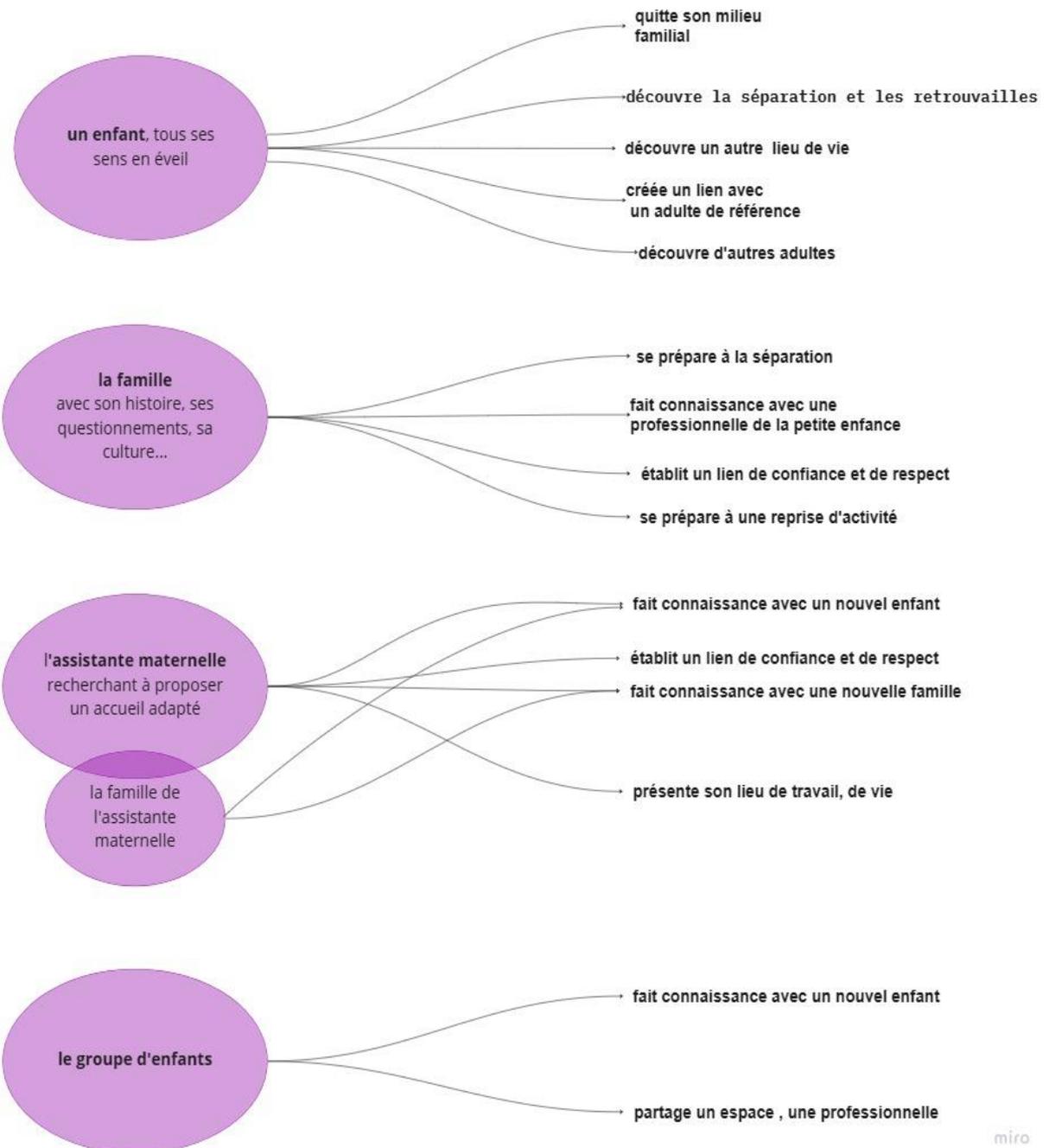
1. Familiarisation

Dans un premier temps, la directrice aura présenté aux parents le fonctionnement global du service, le projet éducatif et pédagogique.

Le premier rendez-vous est convenu entre le parent, l'assistante maternelle et la puéricultrice ou l'éducatrice de jeunes enfants du SAI Babillages. Les rendez-vous suivants sont programmés entre les parents et l'assistante maternelle.

Qu'est-ce que la période de familiarisation ?

C'est une **période de transition et de rencontre, un accueil personnalisé** qui se déroule sur 15 jours pour :



miro

2. Ages mélangés

L'accueil au SAI Babillages s'effectue en âges mélangés, de 2 mois à 4 ans. L'équilibre au niveau des âges des enfants du groupe de chaque assistante maternelle est recherché.

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »

Eveil de l'enfant

1. Le jeu libre

« Le jeu est le travail de l'enfant, le plaisir est le moteur de son jeu »

« L'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend par ce qu'il joue »

Citations de Jean EPSTEIN, psychosociologue



De nombreux jeux et objets sont mis à disposition des enfants qui peuvent s'en saisir selon leurs envies, sans consignes restrictives de la part de l'adulte. C'est le concept du jeu libre, qui, dans un espace sécuritaire, permet à l'enfant d'améliorer sa confiance en lui, son autonomie et sa pensée créative. Cela permet également à l'assistante maternelle de réaliser des temps d'observation de l'enfant afin de mieux le connaître, d'adapter et de varier les jeux proposés à l'évolution de ce dernier.

Pendant le jeu libre, l'enfant peut expérimenter et essayer toute sorte de chose, utiliser tous ses sens (visuel, gustatif, toucher...). En effet, l'absence de règles lui offre une grande liberté. L'enfant peut utiliser un objet de plusieurs façons suivant son imaginaire : un petit cerceau peut devenir un chapeau, un volant de voiture, une cabane ; un morceau de tissu peut être « mâchouillé » puis servir de couverture de poupée ou pour cacher un autre jouet....

A travers ces jeux libres l'enfant est également amené à coopérer avec d'autres enfants, partager l'espace, un objet. Il apprend alors à s'affirmer, à contrôler ses émotions et ses impulsions, à négocier avec les autres et à construire des relations avec ses pairs.

La professionnelle sera présente mais n'interviendra que pour aider l'enfant à régler un conflit ou désaccord. Il verbalisera une situation, un geste pour l'aider à dépasser le conflit et à trouver la solution lui-même. Il est important que l'adulte soit soutenant mais pas interventionniste, c'est ainsi que l'enfant fera l'apprentissage progressif de la socialisation.

2. Les activités dirigées :

Les professionnelles sont vigilantes à l'épanouissement et au plaisir des enfants pendant ces temps d'activités. Ces derniers n'ont d'ailleurs aucune obligation d'y participer et pourront continuer de jouer librement s'ils le souhaitent. Les enfants ont parfois besoin d'observer une activité avant d'avoir envie d'en être acteur. Elles permettent également l'apprentissage des premières règles qui seront posées clairement et verbalisées par le professionnel.



Les professionnels seront attentifs à la « période sensible » de l'enfant pour reprendre les termes de Maria Montessori, médecin et pédagogue. Selon elle, chaque enfant est unique. Il a sa personnalité propre, son rythme de vie, ses qualités et ses difficultés éventuelles. Il s'agit de sensibilités spéciales en évolution, des moments de la vie de l'enfant où celui-ci est tout entier « absorbé » par une sensibilité particulière à un élément précis de l'environnement. Ce sont des périodes passagères, transitoires ; elles se limitent à l'acquisition d'un caractère déterminé ; une fois le caractère développé, la « sensibilité » cesse. Il est donc primordial que l'environnement offre au bon moment à l'enfant les moyens de se développer en utilisant ces périodes sensibles.

Il s'agit de :

- La période sensible du langage, plus ou moins entre 2 mois et 6 ans ;
- La période sensible de la coordination des mouvements, environ de 18 mois à 4 ans ;
- La période sensible de l'ordre, environ de la naissance à 6 ans ;
- La période sensible du raffinement des sens, environ de 18 mois à 5 ans ;

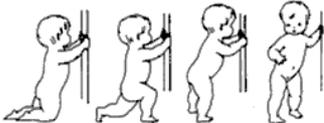
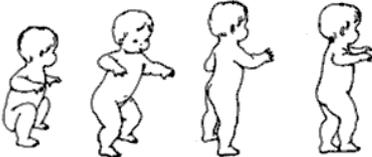
- La période sensible du comportement social, environ de 2 ans et demi à 6 ans ;
- La période sensible des petits objets, au cours de la 2e année sur un temps très court.

3. La motricité libre

La motricité libre, précepte d'Emmi Pikler, pédiatre qui a créé la fondation Pikler Loczy, est mise en pratique. Il s'agit de :

- Favoriser la mobilité et l'équilibre naturel de l'enfant
- Choisir des vêtements et des chaussures qui n'entraveront pas sa motricité
- Permettre à l'enfant de ressentir ses sensations corporelles
- Apprendre à observer l'enfant, ne pas intervenir, adapter et sécuriser son environnement
- Permettre à l'enfant de faire confiance en ses capacités et en son propre jugement
- Laisser la possibilité à l'enfant de découvrir son corps, d'explorer ses capacités
- Permettre à l'enfant de passer à l'étape suivante de sa motricité comme il le souhaite et quand il le souhaite
- Ne pas mettre l'enfant dans une position dont il ne peut se défaire tout seul
- Permettre à l'enfant de développer son autonomie et sa confiance en soi.

Déroulement du développement moteur autonome selon Emmi Pikler

	Position de départ	
En partant du dos, jusqu'à la rotation sur le ventre, l'enfant se retourne et roule		
Déroulement de la reptation sur le ventre jusqu'au 4 pattes sur les genoux et les mains		
Comment se déroule le processus menant à la position assise		
L'enfant apprend à se mettre debout		
Il se met debout librement et apprend à marcher sans se cramponner		

http://pikler.fr/Annexes/Emmi_Pikler_Loczy/Emmi_Pikler/La_motricite_libre

4. Le doudou ou l'objet transitionnel

Le doudou, c'est l'objet qui permet la transition, comme son nom l'indique, entre la maison et l'assistante maternelle ou un autre lieu hors de la maison. Il a donc toute son importance chez l'assistante maternelle car il facilite la séparation entre l'enfant et sa famille. La plupart des enfants en possèdent un, accompagné ou pas d'une tétine.

L'assistante maternelle le propose à l'enfant en cas de besoin : séparation, sommeil, petit coup de blues...

Le doudou permet à l'enfant d'être acteur et de gérer lui-même ses émotions, de pouvoir vivre pleinement et sereinement ses activités en le laissant visible et en libre accès. L'assistante maternelle verbalisera et accompagnera la prise du doudou (et/ou tétine) et le besoin de l'enfant. Le doudou ne sera pas proposé systématiquement, et l'enfant sera parfois invité à le poser pour jouer, aller aux toilettes, aller au jardin, se promener, etc. Les plus grands pourront ainsi s'en détacher de temps en temps et progressivement.

Si le nourrisson n'a pas encore choisi son doudou : les parents pourront proposer un tee-shirt, un foulard d'un parent : l'odeur lui rappellera celle de la maison.

Cet objet transitionnel aide aussi l'enfant à se structurer puisqu'il le rassure, l'apaise et n'appartient qu'à lui. Il ne s'agit pas d'une habitude infantile qu'il faut combattre mais d'un objet qu'il faut absolument respecter.



Les temps forts de la journée

La journée d'un enfant au SAI Babillages est jalonnée de temps forts.

1. Le sommeil

Il est nécessaire à la croissance et à la maturation du système nerveux en plus d'avoir une fonction de récupération de la fatigue.

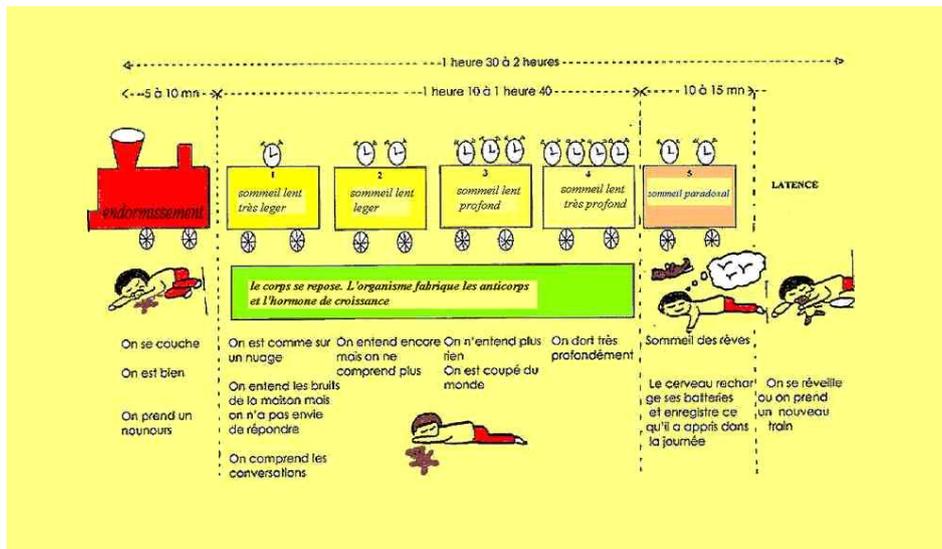
Les plus petits sont couchés selon leur propre rythme (matin et/ou après-midi), tandis que les plus grands font généralement la sieste après le déjeuner.

Nous nous adaptons de toute façon au rythme de chaque enfant, sachant que cela peut varier selon les jours. L'enfant doit se sentir en sécurité pour s'endormir, nous veillons donc à respecter ses rituels d'endormissement : doudou, tétine, couchage adapté, bercement, portage....

L'enfant est couché dans le même lit et au même endroit enfin qu'il puisse avoir un repère spatial et donc sécurisant.

Il arrive souvent que le rythme de l'enfant se modifie lors de l'accueil : nouveau rythme de vie, nouvel environnement...

Le petit train du sommeil :



2. Les repas

Lors de la période de familiarisation un questionnaire alimentaire est proposé aux familles. Il permet de recenser les habitudes alimentaires de l'enfant. Par la suite, les parents sont invités à transmettre tous les changements et évolutions du régime alimentaire de leur enfant. Tout nouvel aliment pour l'enfant doit être introduit à la maison avant de faire partie de ses repas chez l'assistante maternelle.

Si un aliment nouveau pour l'enfant est au menu chez l'assistante maternelle, il sera introduit avec l'accord des parents lorsque l'enfant à moins de 9 mois. Au-delà et sauf PAI, l'alimentation sera diversifiée chez l'assistante maternelle.

Les repas sont confectionnés par l'assistante maternelle. Ils sont proposés en fonction de l'âge des enfants tenant compte des régimes particuliers (selon PAI ou conviction religieuse).

Les biberons seront donnés aux plus petits en fonction de leur propre rythme. Nous avons des biberons en verre au SAI mais les parents, s'ils le souhaitent peuvent apporter leurs propres biberons.

Le moment du repas est un moment d'échanges et de convivialité. C'est un temps relationnel mais aussi un temps de découverte et de formation du goût. Les enfants qui commencent à manger seul seront aidés si nécessaire.

Les enfants acceptent parfois de manger un aliment chez l'assistante maternelle mais pas à la maison et vice-versa... Les enfants seront invités à goûter un aliment mais en aucun cas forcés.

3. Les soins d'hygiène et l'acquisition de la continence

Le change des couches des enfants sont réalisés autant de fois que nécessaire. Le SAI Babillages fournit les couches. Les parents ont la possibilité de fournir leur propre marque de couches ou des couches lavables s'ils le souhaitent.

Les enfants sont lavés à l'eau. Un gant de toilette, ou du coton est utilisé pour chaque change.

Le temps du change est un temps de maternage. Il est intime, privilégié et empreint de délicatesse. Les soins et gestes prodigués sont verbalisés à l'enfant.

Il est encouragé à participer et est accompagné vers l'autonomie.

La propreté ou (l'acquisition de la maîtrise des sphincters) est une acquisition et non pas un apprentissage. C'est une étape importante dans la vie de l'enfant. Elle ne sera pas imposée à l'enfant. Il sera accompagné lorsqu'il sera prêt.

Parents et assistante maternelle agiront de concert et en continuité.

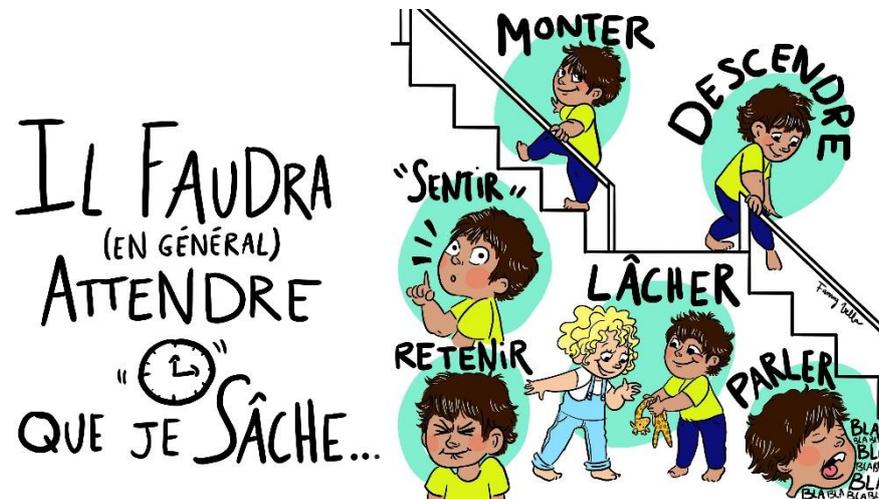
Il est important de rappeler que l'enfant ne peut faire cette acquisition que lorsqu'il a atteint une certaine maturation cérébrale, nerveuse et psychomotrice.

Son corps lui appartient, il doit apprendre à identifier ses sensations, le maîtriser progressivement. Cette étape importante doit être empreinte de respect du corps de l'enfant.

Aucun enfant ne sera forcé à aller sur le pot. « Les accidents » seront dédramatisés et verbalisés. Les premiers signes vers cette acquisition :

- L'enfant dit quand il a fait pipi ou caca. Il identifie les sensations de son corps mais il ne sait pas encore anticiper.
- La couche est sèche pendant de longue période ou au réveil de la sieste
- Il sait monter et descendre les escaliers sans aide d'un adulte.
- Il a acquis suffisamment de langage pour exprimer son besoin d'aller au pot ou aux toilettes.

Pour le bien-être de l'enfant, il sera changé si ses vêtements sont sales ou mouillés. Les parents veilleront à ce que le casier de l'enfant soit toujours pourvu de suffisamment de vêtements de rechange à sa taille.



L'accueil

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

L'accueil est individualisé et personnalisé autant que possible. C'est un moment délicat où l'enfant et ses parents vont se séparer.

Les assistantes maternelles veillent à accompagner chacun d'entre eux pour que la séparation se passe avec douceur et bienveillance.

C'est également un moment d'échanges privilégiés entre parents et professionnelles, tout comme lors de l'accueil du soir où elles transmettent aux parents le déroulement de la journée de l'enfant, une observation, une anecdote...

Parents et professionnelles seront attentifs à respecter la confidentialité des échanges de chacun. C'est aussi laisser la possibilité à l'enfant de se séparer de son parent selon son rituel ou tout simplement de la façon qui lui convient : dans les bras de la professionnelle ou pas, en faisant coucou par la fenêtre, en partant jouer et dire au revoir d'un geste de la main...

L'assistante maternelle est une **interlocutrice privilégiée** pour le parent. Un appel téléphonique, un échange de sms peut permettre aux parents d'être rassurés, notamment durant la période de familiarisation.

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

1. La référence

La qualité de l'accueil est garant pour l'enfant d'une bonne journée chez l'assistante maternelle. En prenant soin au quotidien des enfants, l'assistante maternelle devient une **figure d'attachement**, une référence. Ceci contribue à la **sécurité affective** de l'enfant ce qui lui permettra d'évoluer vers une autonomie propre et réelle.

2. La place des professionnelles

Le rôle de l'assistante maternelle n'est pas de se substituer aux parents lors de l'accueil de leur enfant. Elle est un relai qui assure la continuité des soins et de l'éducation des enfants en collaboration étroite avec les parents. La notion de co éducation est importante dans l'accueil de l'enfant. Nous nous refusons à une catégorisation des « différences » (cultures, catégories sociales, handicap...), en prenant en compte la « diversité » des enfants et des familles comme la base du fonctionnement.

La pédagogie de la diversité cherche à reconnaître et accueillir chacun dans ses particularités. Mais elle vise aussi à permettre l'intégration de chaque enfant dans le groupe, ce qui implique de s'interroger sur le fonctionnement pour identifier s'il convient bien à tous. Car la pédagogie de la diversité, au-delà d'accepter chacun tel qu'il est, permet à chaque enfant de dépasser les appréhensions, les préjugés face à la différence de l'autre. Elle favorise l'expression du point de vue de tous : des enfants, des parents et des professionnelles, en donnant de la valeur à chacun dans un contexte donné.

La fonction parentale sera soutenue et non jugée. Les parents sont invités à partager avec elles leurs observations, leurs points de vue. Toutefois, l'assistante maternelle n'appliquera pas une demande des parents contraire à l'intérêt de l'enfant.

L'assistante maternelle fait partie d'une équipe. Elle sera soutenue par ses paires, la puéricultrice, l'éducatrice de jeunes enfants et la directrice dans ses questionnements sur l'accueil des enfants.

Afin d'assurer une qualité d'accueil optimale les professionnelles s'engagent à

- Se mettre à la hauteur de l'enfant pour lui parler.
- Maîtriser les paroles échangées au-dessus de la tête de l'enfant.

- Mettre des mots sur les intentions et les actes du quotidien (de l'enfant et de la professionnelle).
- Respecter les besoins de l'enfant
- Faire confiance à l'enfant et le « positiver ».
- Porter attention à la singularité de chacun. Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille.

C'est aussi grâce à ces hommes et ces femmes que nous construisons notre identité !

L'éveil culturel et artistique du jeune enfant

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

La socialisation, la découverte du monde qui nous entoure passe aussi par des sorties, des rencontres avec d'autres personnes.

Sortir permet de répondre aux besoins purement physiologiques du jeune enfant comme s'oxygéner, faire de l'exercice mais c'est aussi l'occasion d'aller découvrir le monde ... Ainsi nous organisons des sorties tel que le musée des beaux-arts, la médiathèque, Océanopolis, le marché mais aussi des balades dans les bois, à la plage etc....



- Nous avons démarré un cycle de **Rencontres bébés lecteurs et jeux** à la médiathèque de la Cavale Blanche. La responsable équipe jeunesse nous propose ces rencontres à raison de deux par trimestre. Cela permet aux tout-petits de découvrir la lecture ou de nouveaux jeux, de manipuler, de découvrir de nouveaux adultes. Les enfants sont ainsi sensibilisés à l'écoute du langage écrit (autres mots, autres intonations...)



- Avant chaque période de vacances scolaires, les enfants bénéficient d'une animation au musée des beaux-arts. Ils y découvrent un nouveau lieu (pénombre, calme, œuvres de différentes couleurs, sculptures...) et de nouvelles personnes (intervenantes, visiteurs du musée...)

Cette activité favorise :

- La curiosité des enfants face à la nouveauté,
- L'expression de leurs goûts, leur point de vue face à ce qu'il voit et/ou ressent face à une œuvre
- La créativité



- Des sorties en extérieures sont organisées régulièrement (plage, forêt, parc...). Elles favorisent le jeu libre, l'exploration, l'émerveillement et les créations éphémères. La curiosité des enfants et tous leurs sens sont stimulés grâce à leurs propres expérimentations au contact direct avec la nature (eau, sable, terre, algue, bois, vent...).



- A proximité immédiate de la micro-crèche, une salle, située au foyer de Kervallon, est dédiée à l'accueil du SAI Babillages et de la micro-crèche. Cela permet aux enfants de se retrouver pour des activités libres, pour des ateliers encadrés par des intervenants extérieurs tels que la musique, la motricité....



- Une salle Snoezelen, également dans les locaux de ce foyer, nous est accessible.



- Des temps de rencontre avec des personnes en situation de handicap (résidents du foyer de Kervallon) et leurs éducateurs ont également lieu lors de temps forts (chandeleur, chasse aux œufs) mais aussi lors de sorties (Océanopolis) ou activités à la salle (peinture...). Ces rencontres permettent aux enfants de s'ouvrir à la différence et au handicap.
- Des malles de jeux ont été réalisées pour permettre de diversifier et d'apporter de nouveaux jeux chez les professionnelles. La puéricultrice et/ou l'éducatrice de jeunes enfants, lors de ses visites, apporte une malle chez l'assistante maternelle. Un accompagnement sur le contenu, l'intérêt des jeux et le fonctionnement de la malle est alors effectué. L'assistante maternelle la conservera environ 3 semaines et pourra alors bénéficier d'une autre malle.

- Enfin, les assistantes maternelles du SAI Babillages sont rattachées un EAJE proche de leur domicile. Ainsi, elles peuvent participer à des temps d'éveil et de jeux dans la structure. Elles font partie intégrante de l'équipe. Les enfants qu'elles accueillent découvrent la collectivité, un nouvel espace. Ils font connaissance avec d'autres enfants et d'autres professionnels.

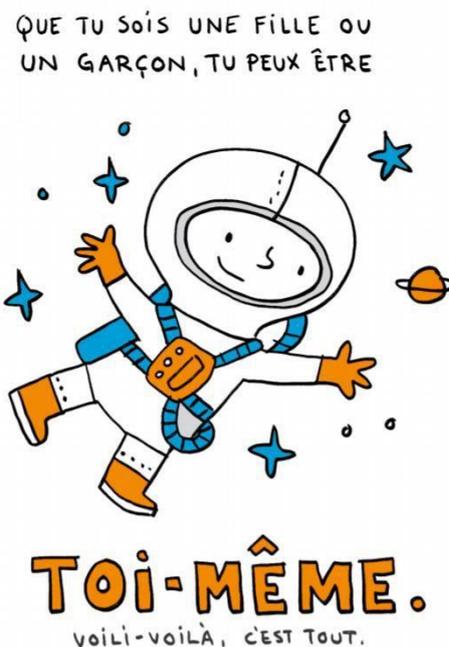
Les actions favorisant l'égalité filles-garçons

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Fille ou garçon, l'enfant a besoin d'être valorisé pour ses qualités personnelles, en dehors de tous stéréotypes. Il en va de même pour les professionnels qui l'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes qu'il va construire son identité.

Au quotidien, l'équipe propose donc les mêmes jouets ou activités à tous les enfants présents, filles ou garçons. Les poupées, les petites voitures ou le coin cuisine sont accessibles pour tous. Nous sommes vigilantes à ne pas inciter l'enfant à choisir tel ou tel jouet, ou telle ou telle couleur selon son sexe. Nous essayons également de choisir des lectures neutres (éviter maman à la cuisine et papa qui bricole par exemple). Les enfants ont la liberté de choix dans les activités quel que soit leur sexe, ils peuvent ainsi disposer de la palette des « possibles ».

Il est important de combattre les préjugés dès la petite enfance et d'avancer vers une éducation égalitaire, sans stéréotype de genre.



Conclusion :

Ce projet pédagogique est le fruit de la réflexion d'une équipe, de parents au cœur d'un projet coopératif.

Il est en constante évolution et sera nourri de nos rencontres et questionnements au quotidien avec les familles et les partenaires.

Le projet social et le développement durable

Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs

LA POLITIQUE PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE

Le Service d'Accueil Individuel Babillages est un EAJE d'employeurs accessible aux salariés du CHRU après décision de la commission d'attribution des places. Elle sera également accessible à toutes les entreprises réservataires. Le bureau de la direction du SAI Babillages est situé à la micro crèche Liane Mozère.

Les assistantes maternelles résident sur Brest, Plouzané et Guilers, dans des quartiers différents : Europe, St Pierre, Cavale Blanche, et Kérinou. Ainsi les parents ont la possibilité de bénéficier d'un accueil à proximité de leur domicile, ou de leur lieu de travail.

Le service est implanté à BREST, dans le quartier de la Cavale Blanche sur la rive droite. Le territoire du SAI Babillages est vaste. Les enfants accueillis sur le SAI Babillages sont originaires des communes de Brest, Gouesnou, Plouédern, Hanvec, Plouzané, Lannildut, Plougonvelin, Guilers, Plougastel Daoulas Milizac, Guipronvel, Saint Renan.

A Brest, la politique de l'accueil petite enfance propose plusieurs solutions pour faire garder son enfant. A chaque situation, un mode de garde adapté peut être trouvé.

Pour trouver un mode de garde adapté à leurs besoins, les parents peuvent se faire guider par les relais petite enfance présents dans les six mairies de quartiers de Brest.

L'accueil individuel : les enfants sont accueillis chez un assistant maternel

Du particuliers employeurs :

Il s'agit du premier mode d'accueil des moins de trois ans, à Brest, comme sur l'ensemble de la France. Au nombre de 543 ils/elles offrent 1688 places agréés par le Conseil départemental.

D'une crèche familiale de la ville de Brest :

Les assistants maternels salariés de la Ville de Brest sont au nombre de 35, ils offrent 105 places. Ils sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire (puéricultrices et éducatrices de jeunes enfants) et les enfants accueillis participent régulièrement à des temps d'animation collectifs dans les crèches municipales.

L'accueil collectif : les enfants sont accueillis au sein d'un établissement.

Au nombre de 14 et gérant au total 596 places, les crèches brestoises à gestion associative, mutualiste ou municipale accueillent tous les enfants brestois jusqu'à 3 ans révolus. S'y ajoutent des micro-crèches ou crèches d'entreprises (IGESA, Les Moussaillons, Liane Mozère) regroupant 164 places supplémentaires.

L'accueil occasionnel :

Les haltes garderies municipales accueillent pour quelques heures votre enfant à partir de 3 mois. Il en existe 6 à Brest pour un total de 120 places.

L'accueil en horaires atypiques

La crèche Graines de Soleil dispose d'un accueil de 30 places. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, mais également le samedi de 8h30 à 17h30.

Il est possible d'obtenir un accueil sur le samedi uniquement en complément d'un autre mode de garde durant la semaine.

La crèche associative Les Poupig d'Armor offre un accueil de 37 places pour les enfants de 0 à 6 ans. La structure s'adapte aux besoins des parents : temps partiel irrégulier, horaires élargis. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 20h15.

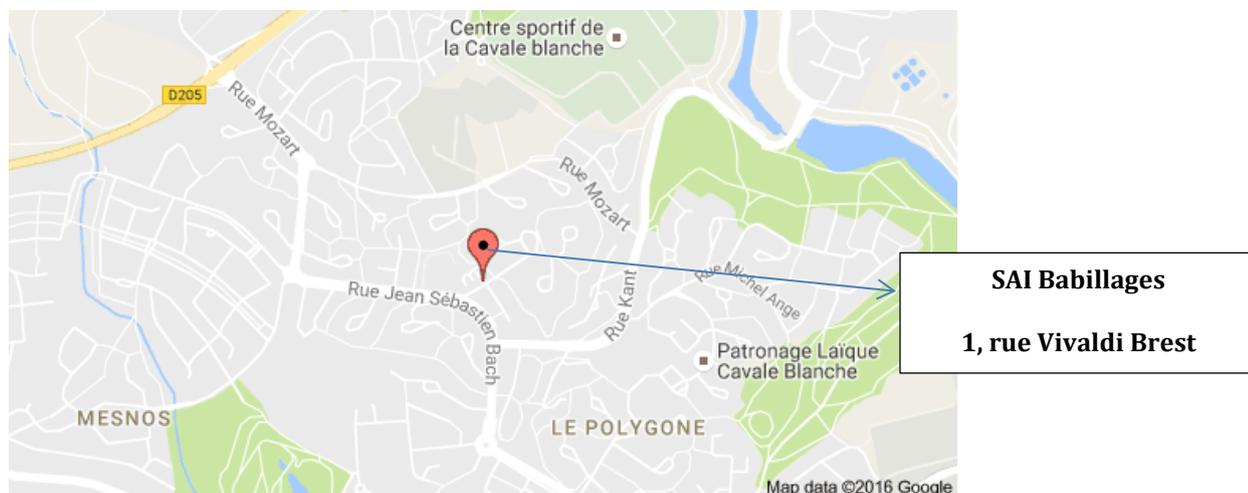
L'accueil d'urgence est proposé aux familles pour répondre à une défaillance du mode d'accueil habituel survenant, au maximum dans les quatre semaines à venir, suite à un événement imprévisible. Il est de 5 jours par semaine. L'accueil en urgence n'ouvre aucun droit à une place définitive en crèche, il s'agit d'un accueil transitoire de 3 mois laissant à la famille le temps de trouver une solution pérenne.

Dispositifs innovants sur Brest

3 M.A.M. Maisons d'assistantes maternelles sont ouvertes sur Brest

L'association Archipel est en charge d'un dispositif de garde complémentaire en horaires atypiques pour les enfants de 0 à 3 ans. Ce service est subventionné par la Ville de Brest, il s'adresse aux familles avec un quotient familial inférieur ou égal à 1 000€. Il s'agit de permettre aux familles ayant des contraintes de garde d'enfants en dehors des heures de garde habituelles, de pouvoir accéder à un service qui fonctionne à domicile de 4h00 à 7h30 et de 18h30 à 22h00. Ce dispositif prend en charge l'enfant sur ces tranches horaires atypiques, en lien avec son mode de garde habituel.

Le SAI Babillages a son bureau et sa salle d'activité sur le secteur de la cavale blanche.



Nous participons au Forum Brestoïse de la Petite Enfance ce qui permet de faire du lien avec les autres structures et avec les RPE.

Le profil social des familles accueillies au sein du SAI :

Les situations familiales

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Orientations partenaires sociaux	0	0	0	0
Enfants en situation de handicap ou mal chroniques	0	1	1	1
Enfants en situation d'urgence sociale (insertion, familles en difficultés, tout ce qui a pu vous alerter en termes d'urgence sociale...etc)	0		1	1
Payant moins d'1 € de l'heure	8	5	8	5
Enfants issus d'une famille monoparentale	4	3	4	2

Le Service accueille des enfants dont les parents sont salariés d'une entreprise réservataire. Les enfants sont donc issus majoritairement de famille dont l'insertion professionnelle est acquise. De plus, nous assurerons une attention particulière pour les familles en situation de pauvreté, de fragilité ou pour les demandes orientées par les partenaires sociaux.

La liste d'attente

Données	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Nombre d'enfants en liste d'attente au 31/12 pour le CHRU	<u>9</u>	<u>12</u>	<u>7</u>	<u>12</u>
Nombre d'enfants arrivés dans l'année	<u>16</u>	<u>14</u>	<u>22</u>	<u>14</u>
Nombre d'enfants accueillis dans l'année	<u>32</u>	<u>32</u>	<u>45</u>	<u>37</u>

Le service répond bien à une demande des salariés des entreprises. Les commissions d'attribution des places sont gérées par les entreprises (sauf pour le CHRU), il est donc difficile de connaître le nombre d'enfant sur liste d'attente.

Les partenaires

Le SAI Babillages sur son territoire, les partenariats locaux :

PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)
CAF	Partenaire financier et construction du projet, diagnostic, statistiques et comité de pilotage
Médiathèque de la Cavale Blanche	1 atelier lecture mensuel à la médiathèque, animé par une bibliothécaire jeunesse. Les enfants sont accompagnés de leur assistante maternelle. Depuis 2020 des ateliers sont animés dans la salle d'activité de Kervallon
Foyer Kervallon	Une salle d'activité équipée en conséquence est mise à disposition par le Foyer Kervallon. Des activités en commun avec les résidents du foyer sont mises en place régulièrement
Conseil Départemental	Avec l'équipe de la PMI, accompagnement des familles. Principalement le CDAS rive droite
La crèche de rattachement	Les assistantes maternelles participent à des ateliers d'éveil sur leur crèche de rattachement. Cela contribue également à rompre l'isolement de l'assistante maternelle et à leur professionnalisation.

Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche

La participation parentale est l'une des priorités de la SCIC En Jeux d'Enfance.

Les mots clés de ce thème sont : faire ensemble, responsabiliser, accompagner et co-éduquer.

Elle est aussi au cœur de la charte d'accueil de l'enfant et de sa famille en structure d'accueil du jeune enfant.

Nous souhaitons que le Service d'Accueil Individuel Babillages, à travers un accueil au domicile d'une assistante maternelle offre un lieu de vie, convivial, chaleureux. Les échanges entre les parents, l'assistante maternelle et l'équipe du SAI constituent la base du travail en crèche pour le bien-être des enfants. Ils permettent de respecter au maximum l'Enfant et sa famille.

Ainsi, les parents sont invités à participer à la vie du SAI lors de sorties avec les enfants, de réunions à thème, conférence-débat, des ateliers parents enfants mais encore de moments festifs tels que : la galette des rois, spectacle, ...

Les parents sont invités à des ateliers parents enfants dans la salle de Kervallon, au musée des beaux-arts.

Des enquêtes de satisfaction sur la qualité de l'accueil dans notre service sont élaborées afin de connaître le ressenti des parents sur l'accueil de leurs enfants et permettre, si besoin, de réajuster nos pratiques professionnelles.

Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles

Places d'urgence, minimas sociaux

La structure s'engage à accueillir des enfants en urgence. La durée de ce mode de prise en charge est temporaire et ne donne pas automatiquement lieu à une place définitive.

La direction examinera avec la plus grande bienveillance les demandes de familles bénéficiaires de minimas sociaux ou adressé par des organismes de l'action sociale.

Les places solidaires

L'évolution de la famille aujourd'hui vient modifier ses besoins en matière d'accueil du jeune enfant. En effet, l'augmentation de la précarité, la transformation de l'employabilité (travail ponctuel, précaire, occasionnel, saisonnier, reprise des études, formations, soins, retour à l'emploi après un congé parental, irrégularité des horaires...) et l'évolution de la manière même de « faire famille » (mono-, homo-, belle-, co-, grand-parentalités et familles recomposées) vient bouleverser totalement notre approche professionnelle. Il arrive que ces familles en situation de fragilité, n'entrent pas dans le cadre des dispositifs de droit communs et se retrouvent sans solution d'accueil adapté pour leur enfant. De fait, des changements de modes d'accueil s'opèrent de plus en plus souvent sur cette période et les familles s'appuient davantage sur une garde multiple (crèche + assistant maternel+ grands-parents). Afin de nous adapter à cette variation de besoins, à une non-anticipation de l'accueil et évaluer rapidement les besoins, la SCIC En Jeux d'Enfance a créé en 2017 un dispositif de 5 « places solidaires ».

Notre objectif est de créer des lieux de répit, de ressources, pour les parents qui en ont le plus besoin. Des dossiers sont établis au préalable avec la direction de la structure et des travailleurs sociaux prescripteurs d'urgence. Ils sont étudiés lors d'une commission spécifique au sein de la SCIC En Jeux d'Enfance. Les demandes urgentes sont étudiées au cas par cas par la responsable de l'EAJE en fonction des disponibilités, de l'aménagement de l'accueil proposé et de la problématique familiale. Dès 2017, le Fonds de Dotation de l'Association Don Bosco a retenu ce projet innovant. Depuis, le fonds de dotation désormais nommé IMPAKT reconduit régulièrement son aide financière.

Depuis 2022, la structure a obtenu le label "Crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)" (CAF) comme l'ensemble des structures En Jeux d'Enfance.



L'inscription de la structure dans un projet de développement durable

Le développement durable engage le respect et la préservation de l'environnement pour les citoyens de demain.

Nous nous inscrivons dans une démarche de développement durable à travers la gestion de nos déchets, la limitation de nos consommations en eau, en énergie et l'éducation environnementale.

Chaque membre de l'équipe est sensibilisé à la question de notre empreinte écologique. Chaque assistante maternelle le met en pratique à sa manière : déplacement en tri-porteur, tri des déchets, nettoyage avec des produits naturels (nettoyeur vapeur, savon noir, vinaigre...)